



Mairie de
SAINT FERREOL D'AUROURE
Commune de Loire Semène

*REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE LOIRE*

*Le Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Monsieur
Roland RIVET, Maire*

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 27 FEVRIER 2023

Nombres de membres : 17 Nombre de présents : 15 Date de la convocation : 19 septembre 2022 Date d'affichage : 19 septembre 2022	Présents : Roland RIVET – Patricia VILLEVIEILLE- Guy ESCOFFIER – Bernard COLLIN – Patrice CLAPEYRON – Charlene PASTEL – Christian BISSARDON – Olivier BLANCHARD – Virginie D'AURIA – Lila BENABDESLAM – Paul-Henri VALOUR – Céline RIOCREUX – Angélique DESCHAMPS -Eric DI CARMINE
	<u>Pouvoirs</u> : Stéphanie GROS avait donné pouvoir à Lila BENABDESLAM
Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture Le	<u>Secrétaire</u> : Lila BENABDESLAM
	<u>ABSENTS</u> : Stéphanie GROS – Marilyn MARCELLIER – Tristan SAVEL-NAIME

23-02-01 – Extension de réseau basse tension – participation de la commune

Dans le cadre d'une demande de permis de construire déposée à l'adresse « 51 rue du Rochain - chemin du Gault », il est nécessaire de réaliser une extension du réseau basse tension d'une longueur de 70 mètres.

Compte tenu que cette extension ne bénéficiera pas qu'à un seul pétitionnaire mais pourra bénéficier à plusieurs usagers, le Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire sollicite soit la réalisation du génie civil par la commune, soit une participation financière de 10 € du mètre linéaire (soit 700 €) pour la réalisation de la tranchée par le Syndicat Départemental.

Monsieur le Maire propose d'approuver la participation financière de 700 € pour la réalisation de cette extension.

23-02-02 – Rénovation des services techniques municipaux – choix du bureau de contrôle

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du projet de rénovation des services technique, il est nécessaire de choisir un bureau de contrôle afin d'assurer les missions de contrôle technique (CT) et de coordination de sécurité et de prévention de la santé (CSPS).

Après une consultation de plusieurs bureaux de contrôle, le bureau d'études PENTA INGENIERIE, maître d'oeuvre de cette opération à établi l'analyse des offres suivantes :

1 – pour la mission CT :

- le bureau de contrôle Alpes Contrôles, 22 rue des Acieries à SAINT-ETIENNE (Loire) a établi une proposition à 6 790 € HT
- le bureau de contrôle SOCOTEC, Agence de SAINT-ETIENNE – Technopole à SAINT ETIENNE (Loire) a établi une proposition à 4 760 € HT

2 – pour la mission CSPS :

- le bureau de contrôle Alpes Contrôles, 22 rue des Acieries à SAINT-ETIENNE (Loire) a établi une proposition à 4 260 € HT
- le bureau de contrôle SOCOTEC, Agence de SAINT-ETIENNE – Technopole à SAINT ETIENNE (Loire) a établi une proposition à 4 080 € HT
- le bureau de contrôle ABS LOIRE, 180 avenue du stade, le Cinépole bâtiment A sur SAINT JUST SAINT RAMBERT a établi une proposition à 4 682,40 €

compte tenu de ces éléments, Monsieur le Maire propose de retenir, pour les 2 missions, le bureau d'études SOCOTEC

- Questions diverses

- débat d'orientation budgétaire
- personnel communal
- CME